



MOTION de l'intersyndicale de l'Eure du 14 avril 2023

Être au chômage ou au RSA n'est pas un choix !

Le ministère du travail a annoncé le 13 décembre dernier la liste des 19 départements ou collectivités retenus pour expérimenter « l'accompagnement rénové » des bénéficiaires du RSA. L'Eure fait partie de ces départements pilotes.

Cette contre-réforme qui a pour toile de fond la mise en place de « France travail » a pour but de conditionner l'octroi du RSA à la réalisation d'un travail obligatoire hebdomadaire. Les activités réalisées pourraient être de « tout type », il est donc à craindre qu'elles ne se fassent uniquement au sein d'entreprises et de collectivités, sans offrir de réel accès à la formation pour les allocataires. Plutôt que d'embaucher des agents territoriaux, les collectivités concernées pourront donc se reposer sur le **travail gratuit** des allocataires du RSA, ou pire encore, des entreprises pourraient **profiter du financement public** (par l'impôt) du RSA pour disposer de main d'œuvre gratuite.

Comme l'explique le Conseil départemental de l'Aveyron, autre département pilote, tous les allocataires des territoires d'expérimentation seront amenés à signer un contrat d'engagement sur la base d'un accompagnement intensif de 15 à 20 heures par semaine. Si la personne ne répond pas à cet engagement, alors la notion de sanction est envisagée dans la logique de droits et de devoirs.

L'intersyndicale CFDT – CFTC - CGT – CFE/CGC – FO – FSU – SOLIDAIRES – UNSA de l'Eure réaffirme sa totale opposition à cette contre-réforme qui jette l'opprobre sur les allocataires du RSA en les mettant sous contrainte d'activité pour être assurés d'un droit à survivre.

Après s'être attaqué aux droits et au niveau des indemnités des travailleurs en recherche d'emploi avec la contre-réforme de l'assurance chômage.

Avec les attaques que le gouvernement veut porter aujourd'hui contre les droits et les niveaux de retraites et des pensions de futurs retraités, avec le projet de contre-réforme des retraites que nous rejetons.

C'est au tour des plus précaires d'être ciblés avec cette nouvelle contre-réforme du RSA en les stigmatisant et en remettant en cause notre modèle social républicain de solidarité.

Par ailleurs, le bénéfice du RSA est déjà nettement insuffisant pour vivre décemment. Avec France Travail, le gouvernement permet l'instauration d'une nouvelle forme de travail obligatoire et rémunéré largement en dessous du SMIC. Bien qu'il s'en défende en prétendant l'encadrer, il existe un risque de **travail forcé** qui n'ouvre pas droit à la retraite. Il n'ouvre pas non plus droit à l'assurance chômage. Des questions se posent aussi en matière de sécurité sociale et plus particulièrement d'arrêt maladie et d'accident du travail puisque le RSA n'ouvre pas droit aux indemnités journalières.

Mettre des conditions pour le versement de cette prestation se veut être **culpabilisant** vis-à-vis des allocataires afin qu'ils comprennent « qu'ils coûtent à la société ». Cela ne fait que renforcer cette pression sur eux sachant déjà, que, bien que le RSA ne représente que 15% des prestations, ils concentrent 54% des contrôles effectués dans le cadre de détections de fraudes éventuelles.

En aucun cas cette mesure ne permettra d'éradiquer la pauvreté dans laquelle vivent les allocataires du RSA. Priver ces derniers de ressources en cas d'absence à « leur » « devoir » n'aurait que pour conséquence de décupler la misère sociale.

Le RSA est le dernier filet de la solidarité nationale. Une solidarité qui n'est pas une charité que l'on accorderait aux plus démunis, mais un droit consacré par notre Constitution, même si celui-ci permet juste de **survivre**.

Rappelons que, dans l'Eure fin 2022 on comptait 13 000 allocataires du RSA représentant 28 000 personnes qui vivent grâce à cette prestation, soit 5 % de la population euroise. L'Eure est le département normand le plus concerné par les travailleurs pauvres avec charges familiales et la part des 18-25 ans sans formation et sans emploi (27,5 %) est nettement au-dessus de la moyenne nationale (21,3 %)

L'objectif déclaré de la vice-présidente chargée de l'insertion au Conseil Départemental de l'Eure dans un article du 3 janvier dernier d'EURE INFO est le suivant : « *Cette expérimentation va nous aider à tenir notre objectif fixé par Sébastien LECORNU de réduire de 3 000 le nombre de bénéficiaires du RSA* ». Et de rajouter selon l'article, que l'enjeu est aussi financier puisque le versement du RSA devrait peser 84 millions d'euros dans les dépenses du budget en 2023.

C'est donc bien une fois de plus dans une logique purement comptable que cette expérimentation se met en place au détriment de la population euroise la plus précaire qui souffre déjà terriblement de l'inflation, qui engendre une augmentation du coût de la vie et des « fins » de mois terribles pour les plus pauvres d'entre nous. Ce sont une nouvelle fois les plus défavorisés qui sont la cible de stigmatisations et la variable d'ajustement des politiques publiques menées par le département, à l'instar des politiques publiques au niveau national.

L'intersyndicale de l'Eure rappelle que le travail correspond avant tout à un corpus juridique clair : le contrat de travail qui a vocation à protéger tous les citoyens qui fournissent un travail contre rémunération.

Pour l'intersyndicale de l'Eure, il est donc invraisemblable de contourner les règles protectrices du code du travail. Les risques d'user de cette possibilité d'avoir recours à des allocataires du RSA **en lieu et place de véritables embauches sont grands**, et viendront procéder à un nivellement par le bas du marché du travail.

Ainsi, l'intersyndicale s'oppose à cette expérimentation dans l'Eure comme dans tous les autres départements, car elle attaque frontalement les allocataires, le code du travail, notre modèle social, et les valeurs de notre Sécurité Sociale.

Ce que revendique l'intersyndicale de l'Eure, c'est l'arrêt de cette expérimentation injuste pour les plus précaires et qui va indéniablement fragiliser le Service Public de l'emploi, dont les salariés sont déjà en grande souffrance.

Ce que revendique l'intersyndicale de l'Eure, c'est l'abandon de la contre-réforme de l'assurance chômage qui réduit les droits des demandeurs d'emploi.

Ce que revendique l'intersyndicale de l'Eure, c'est le retrait du projet de loi sur les retraites MACRON/BORNE qui va précariser les futurs retraités.

Ce que l'intersyndicale de l'Eure exige, c'est l'augmentation immédiate des salaires dans le privé et du point d'indice pour les agents de la Fonction Publique, des retraites et pensions, et des minima sociaux dont fait partie le RSA et non pas le recul de l'âge de départ à la retraite ou la réduction des droits des plus précaires !

Evreux, le 14 avril 2023